

Suivi des engagements individuels du Groupe Emerige dans act4nature international

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS		
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur(s)	Objectif mesurable (SMART)	Échéance	Statut	Explications du statut	Méthode de vérification
Mesurer l'impact sur la biodiversité de toute sa chaîne de valeur								
4	Mesurer l'impact de la chaîne de valeur d'Emerige sur la biodiversité à travers l'outil <i>Global Biodiversity Score****</i> développé par la CDC Biodiversité	Groupe	Calcul du <i>Global Biodiversity Score</i>	GBS calculé	2023	Abandonné	La mesure d'impact d'Emerige via l'outil du GBS a été abandonnée car cette approche, basée sur des flux financiers à l'échelle du Groupe, n'est pas assez spécifique L'impact de nos programmes est désormais évalué par la mise en place systématique du calcul du CBS L'impact de notre activité sur sa chaîne de valeur est connu mais difficilement quantifiable à date. La stratégie d'Emerige sur le sujet est de réduire notre impact en limitant notre besoin en ressources naturelles Cette démarche s'intègre donc dans la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire (<i>voir engagement ci-dessous</i>) Le Groupe Emerige a rejoint, en janvier 2025, le CIBI (<i>Conseil International Biodiversité et Immobilier</i>) afin d'intégrer un réseau d'acteurs engagés ayant pour mission principale d'élaborer la nouvelle version du label <i>BiodiverCity Construction</i> qui intègre l'ensemble des enjeux relatifs à notre impact en tant qu'acteur immobilier. Cette approche mutualisée nous semble éminemment pertinente	Auto-évaluation
Favoriser le réemploi								
9	Conscient de l'impact de l'extraction des matières premières sur la biodiversité, Emerige rejoint le Booster du Réemploi pour encourager l'usage de matériaux en réemploi dans ses programmes	Résidentiel et tertiaire	Nombre de programmes immobiliers inscrits dans le Booster en 2025	5 programmes	2024	Clôturé	5 projets sont inscrits dans le programme du Booster du réemploi et sont suivis depuis 2022 : La pointe des arts de l'Île Seguin, La fabrique des Cultures de Babcock, ainsi que les projets R7, R2BC et R3AB des docks de Saint-Ouen. Ils sont chacun accompagnés par un AMO réemploi ainsi que par la direction RSE dans l'objectif futur de standardiser une approche d'économie circulaire sur l'ensemble des projets du Groupe D'autres opérations mettent en œuvre des démarches de réemploi, notamment le projet R2A de Saint-Ouen qui met en œuvre une façade en briques de réemploi, ou encore Antony Pôle Le recours au réemploi étant un levier majeur pour limiter notre impact sur la biodiversité amont, cet engagement sera renouvelé en 2025	Auto-évaluation
Limiter l'artificialisation								
6	Acteur très implanté dans les zones urbaines, Emerige va réaliser un état des lieux de l'impact de ses programmes livrés en 2019, 2020 et 2021 sur l'artificialisation des sols. À partir de cette étude, Emerige développera, si besoin, un plan d'action pour limiter son impact sur l'artificialisation	Résidentiel et tertiaire	Réalisation d'un État des lieux sur l'artificialisation des sols	N/A	2022	En cours	Les opérations livrées en 2022 ont démontré que 42 % des surfaces (<i>sols, toits, terrasses</i>) ont été végétalisées sur le résidentiel, soit une revégétalisation de 13 % par rapport à l'état initial des sites avant travaux Depuis 2022, un calcul de CBS est systématiquement demandé dans la Charte <i>Action Biodiversité</i> du Groupe s'appliquant sur tous les projets Le résultat est transmis à la référente biodiversité La direction technique résidentielle a mis en œuvre une analyse systématique de l'imperméabilisation des sols En 2023, le Groupe Emerige a analysé l'ensemble des projets lancés en commercialisation en 2022 telle que spécifiée dans le Décret ZAN (<i>Décret n°2022-763</i>) Depuis toujours, le Groupe Emerige œuvre principalement pour la transformation d'actif tertiaire en zone urbaine. Il n'intervient que très peu sur des zones considérées comme naturelles, agricoles ou forestières. Pour le démontrer, il a été conclu en 2024 la nécessité d'harmoniser la méthodologie de calcul sur les opérations pour rendre compte de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols. Emerige a également lancé des tests du CBSH dans l'idée de l'intégrer en 2025 comme outil de référence interne permettant le suivi annuel de nos programmes	Auto-évaluation
Maximiser l'accueil de la biodiversité								
4	Faire appel à un écologue et un paysagiste pour intégrer, dès le début du projet, les enjeux écologiques	Résidentiel et tertiaire	% de programmes faisant appel à un écologue et un paysagiste	100 %	Permanent	Clôturé	Le suivi des actions de la charte <i>Action Biodiversité</i> est mis en place annuellement par notre référente biodiversité, qui endosse cette responsabilité en plus de son poste initial de Directrice Opérationnelle. Chaque année, elle sollicite les autres Directeurs Opérationnels des programmes résidentiels d'Île-de-France afin de recueillir les actions concrètes mises en place sur chaque opération ayant déposé son PC dans l'année. Elle s'assure de la complétude et de la cohérence des résultats avant de les compiler et les publier dans notre rapport de durabilité. L'ensemble des engagements suivants sont inscrits dans la Charte <i>Action Biodiversité</i> . Ces engagements seront renouvelés en 2025 Mise en place de l'action sur 74 % des programmes en 2023 et 82 % en 2024	Audit interne
4	Sourcer des plantes indigènes*, dont certaines acclimatées**, et dans des pépinières locales (<i>Situées à moins de 150 km de l'Île de France</i>)	Résidentiel IDF	% de programmes ayant 70 % de plantes indigènes, dont 30 % de plantes acclimatées 70 % de ces plantes issues de pépinières locales	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 95 % des programmes en 2023 et 100 % en 2024	Audit interne
4	Intégrer dans les cahiers des charges des critères permettant de créer <i>au minimum</i> 3 habitats écologiques et 3 strates végétales	Résidentiel IDF	% de programmes ayant, dans leurs cahiers des charges, des critères qui permettent de créer <i>au minimum</i> 3 habitats écologiques et 3 strates végétales	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 96 % des programmes en 2023 et 100 % en 2024	Audit interne
4	Intégrer dans les cahiers des charges des critères permettant d'accueillir des abris pour la faune adaptés aux espèces du quartier	Résidentiel IDF	% de programmes ayant, dans leurs cahiers des charges, des critères qui permettent d'accueillir des abris pour la faune adaptés aux espèces du quartier	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
Limiter l'imperméabilisation et garantir la qualité écologique des sols								
4	30 cm de substrat <i>minimum</i> sur les toitures végétalisées	Résidentiel IDF	% des toitures végétalisées ayant 30 cm de substrat <i>minimum</i>	100 %	2024	Clôturé	Mise en place de l'action sur 84 % des programmes en 2023 et 100 % en 2024	Audit interne
4	Les cheminements piétons seront perméables pour favoriser la gestion des eaux pluviales, sauf imposition réglementaire	Résidentiel IDF	% de programmes ayant des cheminements piétons perméables pour favoriser la gestion des eaux pluviales, sauf imposition réglementaire	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 65 % des programmes en 2023 et 89 % en 2024	Audit interne
4	Calculer systématiquement le <i>Coefficient Biotope de Surface (CBS)</i>	Résidentiel IDF	% de programmes ayant calculé leur CBS	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et 55 % en 2024	Audit interne
4	Préserver les ressources naturelles hors site	Résidentiel IDF	% de programmes n'ayant aucune tourbe dans les substrats utilisés	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
Établir une gestion écologique des espaces végétalisés								
4	Les cahiers des charges d'entretien des espaces verts comporteront un volet gestion écologique (<i>arrêt des produits phytosanitaires, gestion et tonte différenciée, désherbage manuel ou mécanique, paillage des sols, élimination des espèces exotiques envahissantes, zones de biodiversité</i>)	Résidentiel IDF	% de programmes ayant dans leurs cahiers des charges d'entretien des espaces verts, un volet gestion écologique	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
4	Les espaces végétalisés en rez-de-chaussée auront un système d'arrosage au goutte à goutte	Résidentiel IDF	% des programmes ayant mis en place un système d'arrosage au goutte à goutte au niveau des espaces végétalisés en rez-de-chaussée	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et 60 % en 2024	Audit interne
4	Les programmes immobiliers résidentiels comportent du compostage collectif pour valoriser les déchets verts	Résidentiel IDF	% des programmes ayant mis en place un compostage collectif pour valoriser les déchets verts	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
Rassembler par la nature								
4	Emerige favorise l'expérience de nature essentielle dans un cadre urbain en proposant des extérieurs communs accessibles (<i>espaces de détente et/ou de déambulation dans les espaces extérieurs plutôt que des jardins d'agrément inaccessibles</i>)	Résidentiel IDF	% des programmes ayant un espace extérieur commun accessible	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et 91 % en 2024	Audit interne
4	Les projets proposeront des ateliers d'appropriation des actions en faveur de la biodiversité	Résidentiel IDF	% des programmes ayant mis en place <i>a minima</i> 3 ateliers d'appropriation des actions en faveur de la biodiversité la première année de livraison	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
4	Les projets comprendront des panneaux pédagogiques accompagnant le parti pris écologique du site	Résidentiel IDF	% des programmes ayant mis en place des panneaux pédagogiques	100 %	Permanent	Clôturé	Mise en place de l'action sur 100 % des programmes en 2023 et en 2024	Audit interne
8	Emerige va former les collaborateurs et collaboratrices cibles*** à la notion de biodiversité et à l'application des actions listées	Groupe	% des collaborateurs et collaboratrices cibles formés	100 %	2023	Clôturé	100 % des collaboratrices et collaborateurs cibles ont été formés en 2023 Les actions de formation seront poursuivies en 2025	Audit interne

✓ Les bilans portent sur l'ensemble des engagements arrivant à échéance au plus tard fin 2024, y compris ceux échus mais non clôturés aux bilans précédents.

* plantes indigènes : les plantes indigènes, ou autochtones, sont des plantes non modifiées par l'homme, présentes localement à l'état sauvage. Elles sont adaptées aux conditions écologiques locales et sont les plus attractives pour la faune sauvage.
** plantes acclimatées : les plantes acclimatées sont des plantes dont les origines n'étaient pas locales mais implantées depuis suffisamment de temps en local pour s'être adaptées et ne plus dépendre d'attention et/ou de soin particulier pour se développer correctement et de façon pérenne.
*** collaborateurs et collaboratrices cibles : directions développement, programmes (*opérations*) et technique.
**** GBS : en faisant le lien entre les activités économiques et les pressions majeures pesant sur la biodiversité, le GBS propose une vision claire et intégrée de l'impact des entreprises sur la biodiversité tout au long de leur chaîne de valeur. En identifiant les principales sources d'impact, il leur permet de mieux cibler leurs actions pour maîtriser leur empreinte. Le Global Biodiversity Score est développé depuis 3 ans par CDC Biodiversité.